

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de BOULEURS

Par arrêté n°0336-2021 du 28 juillet 2021 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BOULEURS

du samedi 21 août au mardi 21 septembre 2021

Par décision n° E 2100041/77 du 04 mai 2021, de Monsieur le Vice-Président du Tribunal du Tribunal Administratif de MELUN désignant Monsieur Jean-Pierre MAILLARD en qualité de commissaire enquêteur

Les pièces du dossier de MODIFICATION du PLU seront tenues à la disposition du public en mairie de BOULEURS et au service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE (17 Boulevard de la Marne 77120 COULOMMIERS) pendant la durée de l'enquête du samedi 21 août au mardi 21 septembre aux jours et heures habituelles d'ouverture :

- **Communauté d'Agglomération du Pays de Coulommiers**
 - Lundi au vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Mairie de BOULEURS**
 - du Lundi au Jeudi de 9h à 12h
 - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - le Samedi de 9h à 12h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet coté et paraphé par Monsieur le commissaire enquêteur, les adresser, à son intention, par correspondance au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE (17 bld de la Marne 77120 COULOMMIERS) et à la mairie de BOULEURS 77580 BOULEURS) ou encore les formuler par courriel à l'adresse : enquete-publique-2584@registre-dematerialise.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE et à la mairie de BOULEURS dès la publication de l'arrêté prescrivant l'enquête publique.

Le dossier sera en outre également consultable durant l'enquête publique sur le site internet de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE : www.coulommierspaysdebrie.fr sur le site de la commune de BOULEURS : www.bouleurs.fr et sur le site suivant : www.registre-dematerialise.fr/2584

Monsieur le Commissaire enquêteur sera présent en Mairie de BOULEURS pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Samedi 21 août de 9h à 12h**
- **Vendredi 27 août de 14h30 à 17h30**
- **Mardi 21 septembre de 9h à 12h**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE et sur le site internet : www.coulommierspaysdebrie.fr et de la commune de BOULEURS pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de modification PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de :

- Monsieur Ugo PEZETTA, Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (Service Urbanisme – 17 Boulevard de la Marne 77120 COULOMMIERS – Tél. 01.64 20 02 12).

A COULOMMIERS, Le Président Ugo PEZZETTA